EXTRAIT D'UN RAPPORT

DE

M. O. LEDOUBLE,

Ingénieur en chef Directeur du 4me arrondissement des mines à Charleroi

SUR LES TRAVAUX DU 1er SEMESTRE 1913

Prix de revient du transport de la tonne kilométrique par locomotive à benzine ou par chevaux.

Le Charbonnage du Centre de Jumet opère actuellement à son puits Saint-Quentin, la traction par locomotives à benzine, type Otto Deutz de 12 chevaux; cet emploi a fait l'objet d'une étude très intéressante de M. Pierre Vannesse, Directeur des travaux du Charbonnage; je reproduis in-extenso ce travail:

« A l'étage de 552 mètres de puits Saint-Quentin, ont été descendues deux locomotives à benzine, destinées à remplacer les chevaux pour la remorque du trait sur une longueur de voie de 1000 mètres dont 420 mètres en bouveau et 580 mètres en costresse comportant des pentes de 1/40.

I - Trainage par chevaux.

1º TRAVAIL FOURNI PAR CHEVAL ET PAR JOUR OUVRABLE.

Avant l'établissement des locomotives à benzine, la voie à chevaux était à double roulage sur tout le parcours; la hauteur minima était de 1^m65 et les rails, de 12 kilogs, étaient posés sur des billes de 0^m08 d'épaisseur et 0^m12 de largeur, distantes de 0^m40; aux joints des rails, les billes étaient de 0^m08 × 0^m15. Sur cette voie, chaque cheval remorquait 12 chariots de 500 litres de capacité.

La moyenne effective du tonnage remorqué pendant 2 mois, a été par jour ouvrable:

La longueur du parcours étant de 1,000 mètres, cela représente un effort journalier de 245.4 tonnes-kilomètres.

Le traînage de ce tonnage a été effectué régulièrement par cinq chevaux donnant ainsi un travail normal de $\frac{245.4}{5}$ = 49.08 tonnes-kilomètres.

2º PRIX DU CHEVAL PAR JOUR OUVRABLE.

Le relevé des six derniers exercices nous renseigne que le prix moyen d'achat du cheval du fond, dont la taille dépasse 1 m 50, s'élève à 830 francs.

Le même relevé donne six ans et six mois, exactement, comme

Le même relevé donne six ans et s urée moyenne du cheval dans le fond		ement, com	шо
a) L'amortissement du cheval		$\frac{830}{6.5}$ par	an
ou, par jour ouvrable,	$\frac{830}{6.5 \times 300}$	= fr. 0	. 43
b) La nourriture du cheval par jou	r est de :		
8 kil. d'avoine à fr. 0-23	fr.	1.84	
1 kil. d'orge à fr. 0-20 .		0.20	
5 kil. de foin à fr. 0-09 .	F	0.45	
La litière coûte : 5 kil. tourbe à fr peut déduire fr. 0-02 pour le fumier,	. 0-02, dont on soit	0.08	
	un total de fr.	2.57	
et par jour ouvrable	2.57×365		3.13
	300	ir. c	. 5.15
c) Entretien, harnais et ferrure		(0.20
Le coût total du cheval, par jour	r de travail, ét	ant de fr.	3.76

3° CONDUCTEURS DE CHEVAUX.

fr. 0.076

la tonne-kilomètre-cheval coûte donc

Il y avait un conducteur par cheval et il n'y a jamais eu de suiveur ni d'aides ou surveillant spécialement attachés à ce trait. Le salaire moyen des conducteurs était de fr. 5-25, ce qui, par tonne - kilomètre, représente 5-25 : 49 = fr. 0.107 La tonne-kilomètre par cheval coûte ainsi fr. 0.183

II. - Trainage par locometives

Nous n'avons envisagé que le trait du jour pour le trainage par chevaux, de même n'envisagerons-nous que le trait de jour pour les locomotives et nous rapporterons également le tout à la tonne kilometre.

1º TRAVAIL FOURNI.

Les locomotives à benzine sont du type Otto-Deutz 12-14 chevaux, hauteur 1^m50, largueur 0^m83. L'écartement des roues est le même que celui de nos wagonnets, c'est-à-dire de 0m425 intérieur aux bourrelets.

En comptant sur une vitesse moyenne de 1^m70, nous avions établi l'avant projet que ces locomotives pourraient remorquer un maximum de 30 wagonnets et fournir deux voyages à l'heure.

Cela représentait un trainage journalier de $2 \times 8 \times 30 = 480$ wagonnets. En supposant une extraction de 400 wagonnets de charbon et 80 wagonnets de terres, cela représente :

$$400 \times 400 = 160 \text{ tonnes}$$

 $80 \times 700 = 56$ »
 216 »

Soit sur un parcours de 1000 mètres, un travail de 216 tonnes kilomètres à accomplir. Il fallait naturellement prévoir des accrocs et une moyenne moindre.

En prévision de ce résultat, nous avions donc, avant l'établissement des locomotives, déplacé vers un autre chantier, un tonnage total de plus de 50 tonnes de façon à pouvoir assurer le service avec une seule locomotive.

En fait, la locomotive à benzine remorque actuellement 30 chariots sans trop pivoter, si ce n'est parfois dans le transport des bois de taille. Elle donne assez facilement deux transports à l'heure sans accroc.

Le tonnage remorqué pendant les mois de mai et juin 1913 a été de 199.4 tonnes.

2º PRIX DE REVIENT DE LA TONNE-KILOMÈTRE POUR LA LOCOMOTIVE PROPREMENT DITE.

a) Consommation de benzine. - La consommation moyenne a été pendant cette période de deux mois de 27 kilogs de benzine coûtant

fr. 0.42 le kilog, soit fr. 11-34 par journée ou	
113.4:199.4	0.0567
b) Conducteur et suiveur. — fr. 11-20 par jour soit par tonne-kilomètre 11.20: 199.4	0.0561
lons amortir les deux locomotives en cinq années; il semble	
bien peu probable qu'elles soient encore en état de marche après ce terme. Pour ce calcul, nous devons prendre la	
moyenne du tonnage jour et nuit, c'est-à-dire du tonnage total journalier. Nous arrivons ainsi à porter comme amortissement des locomotives par tonne-kilomètre.	0.0510
d) Frais d'entretien, huile, etc La moyenne des frais journaliers d'entretien, visite et graissage a été jusqu'ici de	
fr. 1-90 par jour de travail et pour le trait de jour, ce qui représente 1.90:199.4	0.0095
fr.	0.1733

3º Usure supplémentaire du matériel, du chef de l'emploi des locomotives.

Avec le trainage par chevaux, chaque transport était composé de douze chariots. Les locomotives remorquent trente ehariots et ce, à une allure généralement plus rapide. Il s'ensuit beaucoup plus de chocs et des chocs beaucoup plus forts. Dans les arrêts, dans les reprises et aussi dans les simples ralentissements, les chariots de têtes souffrent beaucoup. Il est impossible, après quelques mois de marche, de chiffrer exactement ce dommage qui est manifeste. Nous savons cependant que nous avons dû remplacer toutes nos chainettes d'attache et que celles-ci, en fer renforcé de 4 m/m, résistent encore moins longtemps que les anciennes lors du trainage par chevaux, et c'est logique.

C'est exactement le chiffre trouvé pour le traînage par chevaux. 4º Cependant, il reste à parler des dépenses faites dans les travaux mêmes pour installer ce trainage par locomotives. Il est tout au moins rationnel de porter au compte locomotives, l'amortissement des dépenses faites à cet effet. La voie à chevaux était, nous l'avons dit, très bien aménagée pour le transport par chevaux : bons rails. bien boisée, d'une hauteur minima de 1^m65 et à double voie sur tout le parcours. Cette voie ne pouvait convenir pour locomotives. La largeur extérieure des chariots étant de 0^m65 et leur hauteur de 1^m05, la double voie n'exigeait à la hauteur de 1^m05 sur le rail qu'une largeur minima entre les bois de $2 \times 0.65 + 0.20$ (aisance) = 1^m50. Les locomotives à la hauteur de 1^m55 exigent une largeur de $2 \times 0.85 + 0.20$ (aisance) = 1^m90. Toute la voie quoique récemment boisée était donc à recarrer. Pour éviter cette dépense, nous avons remplacé la double voie par la voie unique sauf à conserver deux évitements pour continuer le trainage par chevaux en attendant le parachèvement. La voie unique fut placée dans le milieu de la galerie. En présence du poids des locomotives, on profita de ce travail pour placer tous rails de 14 kilogrammes sur billes de 0m10 de hauteur, 0m15 de largeur et 0m80 de longueur en vue d'une plus grande stabilité. Il fallut également élargir en vue du croisement des locomotives et sextupler en longueur les évitements d'envoyage et des fronts. Les simples aiguillages peu solides firent place à des croisements bien agencés et pour le changement de roulage, il fallut en plus deux liaisons.

Il faut encore compter les frais de creusement et de boisage (tout en fer) de la salle des locomotives et les frais imposés dans la suite par l'Administration dans l'arrêté d'autorisation.

En ne comptant pour la voie proprement dite que la différence entre le coût d'établissement de la voie pour locomotives et la voie ancienne et en y ajoutant le détail des autres frais dont nous avons parlé, nous arrivons à la somme de 18,740 francs.

- L'amortissement de cette somme en cinq années représente par jour ouvrable une dépense de $\frac{18,740}{5 \times 300}$ = fr. 12-49, soit par tonne kilomètre, en 24 heures, fr. 0-05.

Cette dernière somme donne le degré d'infériorité du trainage souterrain par locomotives à benzine au point de vue du prix de revient sur le trainage par chevaux. A moins de posséder d'avance une voie de roulage pouvant recevoir des locomotives, il y a perte à installer celles-ci.